

S.A.R.L au capital de 10 000 000 F

MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIEL-MAINTENANCE-HYGIENE

TPI POLYMETAL



NETTOYANT DESOXYDANT pour SURFACES MÉTALLIQUES
AGENT de POLISSAGE ULTRAFIN CUIVRE, LAITON, ÉTAIN,
ARGENTERIE, INOX, ALUMINIUM, ALLIAGES MULTI MÉTAUX
à USAGES PROFESSIONNELS

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation de nettoyage à base d'une combinaison d'agents de dégraissage, de surfactifs anioniques sélectionnés pour leur biodégradabilité, de fonctions désoxydantes, de charges micro-abrasives douces, conditionné en aérosol.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

P R O D U I T A C T I F	
. ETAT PHYSIQUE	Liquide visqueux se présentant en mousse en sortie
. MASSE VOLUMIQUE	1040 +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	Faiblement alcaline.
. PH	9,2
. ODEUR	Faiblement ammoniacale
. COULEUR	Vert pastel
G A Z P R O P U L S E U R	
. Propulseur hydrocarboné	

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Produit actif partiellement miscible dans l'eau, se rince et s'élimine facilement à l'eau.
- . Rapidement actif, emploi économique.
- . **Nettoie et polit** facilement les surfaces métalliques ternies, les métaux en profondeur, élimine les graisses, les salissures et les dépôts de tartre blanc, etc.
- . Désincruste, enlève les oxydes, les dépôts qui corrodent et ternissent les surfaces.
- . Action rapide sur cuivre rouge, laiton, bronze, aluminium, inox, surfaces chromées, etc.
- . Assure un polissage doux sans rayer, pour restaurer, rénover les surfaces métalliques, les plastiques et autres surfaces lisses polissables.
- . Est utilisé pour l'entretien, la restauration des surfaces, des rampes d'escaliers, portes d'ascenseurs dans les halls d'accueil, collectivités, hôtels, restaurants, ateliers de fabrication, de soudage, d'antiquaires, de décorateurs pour rénover les matériels, garnitures, capots, couvercles de machine, appareils d'éclairage, etc.
- . Enlève les taches, les dépôts d'oxydation.
- . **Rénove** les surfaces en matières plastiques : mobiliers de jardin, barrières, clôtures plastiques,...
- . Fait briller et protège les surfaces nettoyées contre un encrassement rapide.
- . Nettoie, entretient, les surfaces dans les sanitaires, salles de bain, étagères et surfaces carrelées en marbre, porcelaines ternies.

R.C.S. : 8812B / PAPEETE – N°I.T.S.T.A.T. (TAHITI) : 624 577

S.A.R.L au capital de 10 000 000 F

MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIEL-MAINTENANCE-HYGIENE

Suite fiche technique **TPI POLYMETAL aero**

MODES ET DOSES D'EMPLOI



- . Bien agiter l'aérosol avant utilisation et procéder par de courtes pulvérisations pour éviter l'obstruction du diffuseur.
 - . Pulvériser sur un chiffon humide pour recueillir suffisamment de mousse et l'appliquer sur la surface à nettoyer ou, humidifier au préalable la surface à rénover et pulvériser directement.
 - . Etaler uniformément le produit.
 - . Laisser agir quelques instants.
 - . Polir au chiffon doux et pour obtenir des surfaces brillantes, terminer avec un chiffon sec, doux et non pelucheux. Frotter en polissant jusqu'à disparition des salissures.
 - . En cas de taches anciennes ou rebelles ou de surfaces métalliques fortement oxydées, faire si nécessaire une seconde application.
- . Terminer par un polissage doux avec un chiffon doux non pelucheux pour développer la brillance et la protection.
- . N.B. : dans le cas de nettoyage de surfaces, appareils culinaires pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires, effectuer après la rénovation un rinçage complet décontaminant à l'aide d'un détergent doux utilisable en agroalimentaire.
- . Après utilisation pour éviter le bouchage du bouton poussoir de l'aérosol, purger tête en bas.
- . En cas d'obstruction de la valve ou du bouton poussoir, immerger quelques instants dans de l'eau chaude.
- . Effectuer un essai préalable de compatibilité avec le support dans un endroit caché, dans le cas de surfaces particulièrement fragiles.

RECOMMANDATIONS



DANGER
H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.
Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.